

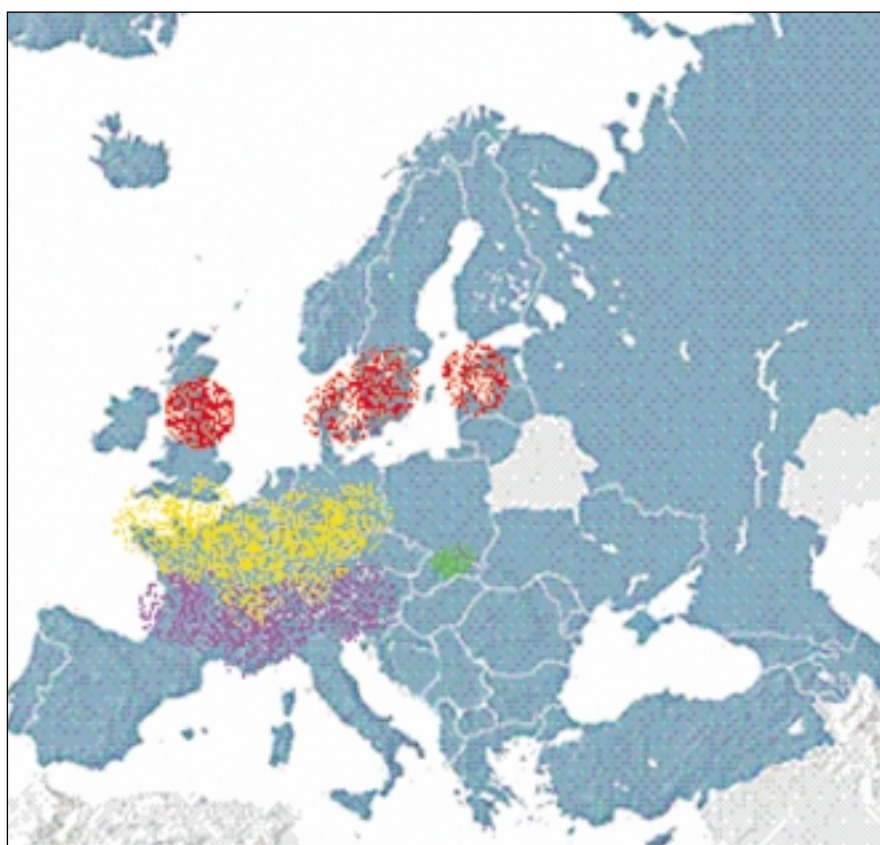
Les dernières tempêtes européennes ?



L'hiver 2004-2005 a été marqué par deux nouvelles tempêtes qui ont balayé de grandes régions forestières : les monts Tatras en Slovaquie, en novembre 2004 et le sud de la Suède, en janvier 2005.

La carte et le tableau ci-dessous permettent de comparer les dernières tempêtes européennes.

La dernière tempête qui a surtout touché le sud de la Suède a mis à terre une année de la production nationale de la Suède. Ces forêts sont essentiellement privées et appartiennent à des agriculteurs - sylviculteurs pour lesquels la forêt représente l'essentiel des revenus. L'exploitation des chablis est prévue jusqu'à l'été 2006 et l'écoulement des bois possible vers le nord de la Suède, la Finlande et les pays baltes. Les scieries allemandes, Klenk et Klausner, ont d'ores et déjà engagé des contrats pour acheter une partie de ces bois. L'impact précis de cette grosse tempête sur l'économie de la filière forêt - bois européenne reste encore à évaluer ; les possibilités de transformation locale (scieries et papeteries) sont cependant très importantes autour de la Baltique et capables d'absorber ces bois.



C.H.

LOTHAR	MARTIN	SLOVAQUIE	WINTHER
1 000 000 ha		12 000 ha	400 000 ha
193 millions M ³		4 millions M ³	80 millions M ³
26/12/1999	27/12/1999	19/11/2004	09/01/2005
France Nord - Pologne Allemagne - Lituanie Grande Bretagne	France Sud - Autriche Suisse	Slovaquie	Suède Sud Danemark Pays baltes Grande Bretagne

Permanences hebdomadaires des techniciens (du mercredi de 9 h à 12h)

Plaine d'Alsace
Christian MERTZ
à Schiltigheim
Tél. 03 88 19 17 92
Fax 03 88 62 42 73

**Vallée de la Bruche
et Val de Villé**
Frédéric SAEMANN
à Schirmeck
Tél. 03 88 97 86 20
Fax 03 88 47 46 45

**Vosges du Nord et Alsace
Bossue**
Claude HOH, Véronique MERTZ
et Franck LAMAY
à La Petite Pierre
Tél./Fax 03 88 70 49 28

**Atelier de cartographie
Animation foncière**
Franck BEAUBOIS et Alban DEPAIX
à Schiltigheim
Tél. 03 88 19 17 92
Fax 03 88 62 42 73

Sommaire

La mémoire des racines p2



**Le dépérissement
de l'aulne glutineux p3**

**Morcellement foncier
forestier p4**

**Formation à la
Gestion FOREstière p5**

Tempêtes forestières..... p6



Editorial

UNE OFFRE DE FORMATION ETENDUE

L'information et la formation des sylviculteurs constituent une activité centrale de Bois&Forêts. Depuis l'origine nous avons toujours organisé des réunions à destination de nos membres sur des thèmes variés. Ces moments de rencontres sont l'occasion pour nos techniciens de vous apporter une information accessible et pratique sur toutes les questions relatives à la gestion de vos parcelles de forêt.

Depuis 2001, grâce au soutien financier du Conseil Régional d'Alsace, nous pouvons mettre en œuvre un programme de réunions plus étoffé.

Depuis septembre 2001, 55 réunions ont rassemblé 700 propriétaires dans tous les coins du département et sur une grande variété de sujets.

Cette année nous proposons une offre structurée autour de 3 axes (voir plaquette) :

- **Les rendez-vous du vendredi** : Sept demi-journées pour apporter une information sur la gestion des petites parcelles de forêts,
- **Les réunions techniques** : 12 rencontres pour approfondir des aspects précis de la forêt et du matériau bois,
- **Le FOGFOR** : Nous souhaitons démarrer en 2005, un cycle de 4 journées sur la gestion forestière pour vous permettre d'acquérir une solide formation forestière de base.

La lettre d'information publiée trois fois par an complète ce programme en vous apportant des informations pratiques et en relatant les activités de Bois&Forêts.

L'action visite-conseil permet à chacun de solliciter la visite d'un technicien dans sa forêt et d'obtenir gratuitement un diagnostic et des conseils.

Venez nombreux à nos réunions, c'est aussi une occasion de partager des expériences avec d'autres propriétaires forestiers.

Hubert OTT,
Président de Bois & Forêts

La mémoire des racines.

Le 03 février dernier, M. Falconnet, professeur à l'E.N.G.R.E.F. de Nancy, est venu nous informer sur "les techniques de plantations". L'équipe de Bois et Forêts était présente, toujours avide de nouvelles connaissances.

"C'est lors de la mise en terre du plant qu'il faut avoir le plus d'égards pour les racines. Tout préjudice subit lors de cette phase aura des répercussions tout au long de leur développement."

Le travail du sol.

Pour une bonne installation du système racinaire il lui faut un sol aéré sur au moins 40 cm de profondeur. Pour cela il faut limiter les passages d'engins sur la parcelle (tracteurs et abatteuses) et ceci d'autant plus si le sol est argileux ou limoneux. Un tassement du sol peut détruire les structures fines du sol et compromettre son rôle nourricier durant de nombreuses années.

La préparation du plant

En aucun cas le pivot ou les racines principales ne doivent être coupées ou tordues, même si cela facilite la plantation. Les parties qui sont à sectionner correspondent aux racines secondaires abîmées. On les taille pour diminuer les surfaces d'échange avec le milieu extérieur et réduire ainsi les risques de contamination par des parasites. Cette opération se réalise avec un sécateur.



Développement du système racinaire d'un chêne dans un sol bien préparé. Les racines se propagent dans toutes les directions autour du pivot.



Développement en crosse du système racinaire d'un chêne planté à la pioche et au pivot sectionné. Pas de pivot axial autour duquel se développent les autres racines.

La méthode de mise en terre

On préférera le potet travaillé ou la tarière au simple coup de pioche. Cette dernière technique conditionne les racines et handicape le plant dans sa croissance. Comme on le voit sur la photo ci-dessous, la forme en crosse correspond à l'angle du coup de pioche. Les racines se développant dans le sens le plus simple, elles vont coloniser le sol uniquement dans la direction dictée par le trou créé par l'outil. La stabilité et la zone d'alimentation disponible sont donc réduites.



Précautions

Lorsqu'on piétine le plant qui vient d'être installé, il ne faut surtout pas le faire au ras du collet. On gardera un cercle d'une dizaine de centimètres de diamètre non tassé au pied afin de préserver la structure aérée du sol.

A savoir

Les racines continuent de pousser tout au long de l'année. Un plant installé à l'automne commence de suite à s'installer. Si le sol est bien préparé et que la plantation a été soignée, lors du démarrage de la saison de végétation, le plant sera d'autant plus performant.

De la gestion de parcelles à la gestion de propriété

La réunion de parcelles a un impact important sur la façon que chaque propriétaire a d'envisager la gestion de sa propriété. De nombreux propriétaires continuent à avoir une approche parcelle par parcelle alors que la réduction du morcellement doit conduire à une gestion à l'échelle de la propriété déclinée en îlots de peuplements homogènes. Croyez-le ou non, mais on ne gère pas de la même façon 1 hectare composé de 5 parcelles et 1 hectare composé d'une seule parcelle.

Une démarche simple et gratuite

La réunion de parcelles cadastrales se fait sans frais sur simple demande du propriétaire au service du

cadastre à l'aide de l'imprimé L 6505. La demande est examinée par le service du livre foncier afin d'établir si il y a un éventuel obstacle juridique à la demande. Soulignons également qu'il n'y a pas de limites de taille à une parcelle cadastrale : le propriétaire peut donc réunir toutes ses parcelles contigües en une seule entité cadastrale. Ainsi Monsieur Girard, propriétaire forestier à Fouchy, a réuni 120 parcelles cadastrales d'une surface moyenne de 10 ares pour ne plus en former que 19 aujourd'hui...

La réunion de parcelles cadastrales est une vraie démarche d'aménagement forestier. N'hésitez pas à demander au technicien chargé de l'amélioration du foncier forestier de vous aider pour faire cette démarche.

AD

FOGEFOR : Formation à la Gestion FOREstière

Cette formation est destinée aux propriétaires qui souhaitent s'intéresser de plus près à la gestion de leur bois en décidant d'acquérir les principes de base de la sylviculture. Il s'agit d'un véritable investissement pour l'avenir de vos forêts.

Ce cycle d'initiation sera réparti sur quatre journées avec des matinées en salle et des après-midi sur le terrain ; l'esprit de ce cycle sera bien de mettre en pratique votre culture forestière dans une ambiance conviviale et sympathique.

Encadrés par des intervenants du groupement, de la coopérative et du CRPF, nous essayerons de vous familiariser avec les fondamentaux de la foresterie :

- les forêts, la croissance des arbres et les essences
- la sylviculture
- les coupes, les estimations et la vente des bois
- la fiscalité forestière et les organismes forestiers

Si comme beaucoup de propriétaires forestiers vous pensez également à la transmission de votre patrimoine, incitez votre ou vos héritiers à participer au cycle FOGEFOR.

N'hésitez pas à contacter Claude HOH ou Christelle LAMBLIN au 03 88 19 17 92 pour obtenir des précisions.

C.H.



Pour que le morcellement soit définitivement un mauvais souvenir

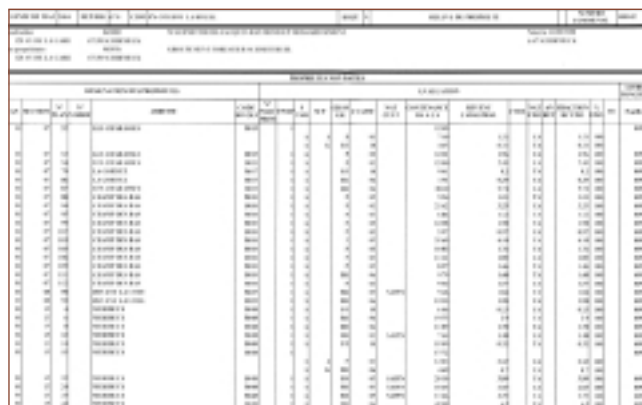
Dans le cadre du dispositif d'amélioration du foncier forestier, de nombreux propriétaires ont réalisé des acquisitions de petites parcelles leur permettant ainsi d'agrandir leur propriété. Il n'en reste pas moins que ces propriétés restent une juxtaposition de petites parcelles. La réunion de parcelles cadastrales permet d'améliorer cette situation et offrent plusieurs avantages administratifs, financiers et même psychologiques !

Une réelle simplification administrative

En réunissant plusieurs parcelles en une seule on diminue d'autant le nombre d'écriture et de relevés cadastraux. Fini donc de faire d'interminables additions pour connaître le revenu cadastral de sa propriété que l'on doit mentionner dans sa déclaration d'impôt sur le revenu. Fini de faire ces mêmes additions en ce qui concerne les surfaces de ses parcelles...

Une démarche qui risque de ne pas vous coûter cher

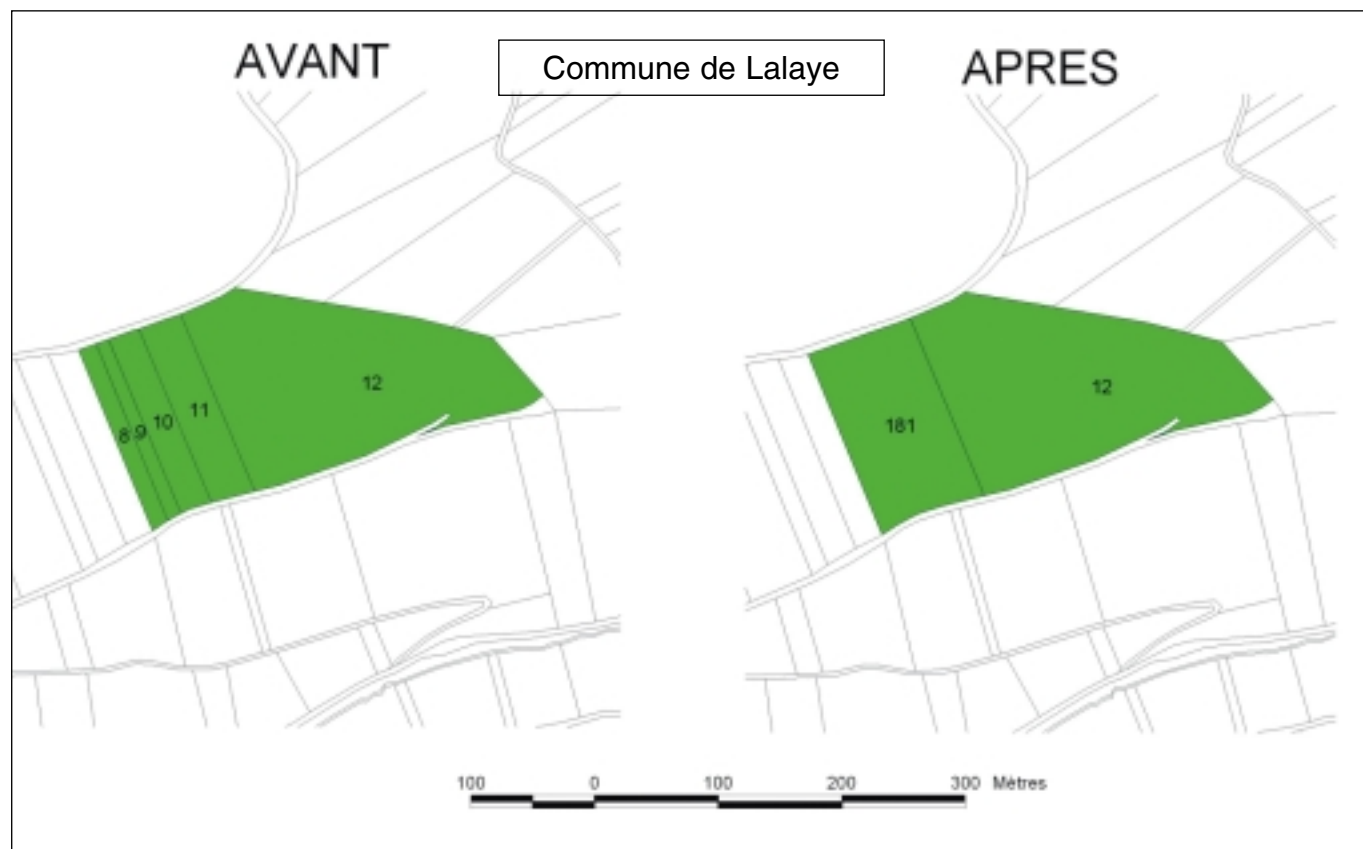
Rien ne vaut une propriété qui dispose de limites claires et de qualités. Pour cela le bornage des parcelles



Parcelle	Surface	Revenu	Propriétaire
101	100	1000	M. DUPONT
102	100	1000	M. DUPONT
103	100	1000	M. DUPONT
104	100	1000	M. DUPONT
105	100	1000	M. DUPONT
106	100	1000	M. DUPONT
107	100	1000	M. DUPONT
108	100	1000	M. DUPONT
109	100	1000	M. DUPONT
110	100	1000	M. DUPONT

Plus on possède de parcelles et plus on multiplie les lignes d'écriture sur les relevés de propriétés cadastrales qui eux-mêmes deviennent toujours plus nombreux.

est un atout indéniable mais est une opération coûteuse. En effet s'il faut en moyenne 4 bornes pour délimiter une parcelle (environ 500 euros dans le plus simple des cas), on imagine aisément le coût du bornage d'une propriété composée de 5, 8 voire plusieurs dizaines de parcelles... et les économies réalisées lorsque plusieurs parcelles sont réunies pour n'en former qu'une seule.



Monsieur Girard, administrateur à Bois et Forêts, a effectué la réunion de 4 parcelles cadastrales sur le ban communal de Lalaye.



Le dépérissement de l'aulne glutineux.

Un parasite indigène plus virulent

Depuis le début du siècle des dépérissements et des mortalités d'aulnes ont été signalés de façon sporadique un peu partout en Europe et en particulier, depuis 1995, sur le réseau hydrographique du Rhin et de la Meuse. Ces dépérissements sont dus à un champignon parasite : le *Phytophthora* de l'aulne ; il attaque surtout l'aulne glutineux mais peut aussi affecter l'aulne blanc et l'aulne vert.

Présent en Alsace

Tous les écosystèmes inondables peuvent être touchés par le *Phytophthora* de l'aulne : les bords de cours d'eau, de lac et les forêts inondables. De petits ruisseaux peu dégradés sont touchés de la même manière que certaines rivières fortement polluées et aménagées. Des foyers ont été identifiés sur la Sarre, la Moder, la Zinsel du sud et l'Ill. Les parties les plus hautes du massif vosgien sont par contre indemnes.

Des symptômes reconnaissables

Ce champignon est disséminé par l'eau des rivières, des lacs, et des crues. Le mode de contamination de l'arbre sain n'a pas encore été clairement établi mais en tout cas toutes les classes d'âge peuvent être touchées.

Les premiers symptômes sont une couronne jaunâtre et claire et l'apparition de petites feuilles jaunes et clairsemées sur les branches malades.

Le symptôme le plus net reste cependant : des tâches rouilles à noires avec des exsudats goudronneux à la base des troncs
(photo ci-contre)



Un parasite à surveiller

Un réseau d'observation sur l'ensemble du bassin a été mis en place depuis 2001. Il devrait permettre de disposer sous peu d'observations utiles pour la gestion des peuplements atteints. Les abattages sanitaires sont absolument à limiter aux arbres morts et dangereux car les déchets d'abattage (sciure, écorce ...) sont beaucoup plus contaminants que l'arbre sur pied.

Pour un diagnostic précis de vos aulnes, n'hésitez pas à faire appel aux techniciens de la forêt privée.

Nouvelles Grèves

LE GUIDE DES ESPÈCES
MENACÉES.



Cette nouvelle brochure du CRPF s'intéresse aux espèces animales et végétales recensées en Lorraine - Alsace et inscrites aux annexes de la directive Natura 2000. Elle est destinée aux propriétaires et gestionnaires de la forêt pour les aider à continuer à préserver la biodiversité forestière.

Les rendez-vous du Printemps

Vendredi 8 avril

à Saulxures
Eclaircir les plantations résineuses de la Haute-Bruche

Jedi 12 mai

à La Petite Pierre
Connaître les espaces forestiers sensibles.

Samedi 28 mai

à La Petite Pierre
Forêts et changements climatiques

Vendredi 3 juin

à Sélestat
Tout savoir sur les adjudications de chasse